



Genève, le 15 décembre 2022  
Aux représentantes et représentants  
des médias

## **Communiqué de presse conjoint du département de la cohésion sociale et de la Fondation du Stade de Genève**

### **Nouvelle présidence à la Fondation du Stade de Genève**

**Gestionnaire de l'infrastructure, le conseil de la fondation du Stade de Genève a désigné hier M. Imad Fattal comme président de la Fondation du Stade de Genève (FSG). L'expérience de M. Fattal dans le domaine du sport et ses compétences professionnelles et humaines doivent permettre à la FSG de répondre sereinement aux enjeux qui sont les siens, à commencer par les choix concernant l'exploitation de l'infrastructure et sa pelouse, mais aussi la santé financière du stade.**

Lors de sa dernière séance tenue mercredi 14 décembre, le conseil de la fondation du Stade de Genève, organe de gouvernance du stade situé dans le quartier de la Praille, a désigné M. Imad Fattal à sa présidence. Le Conseil d'Etat avait nommé M. Fattal membre du conseil de fondation du Stade de Genève lors de sa séance du 23 novembre dernier. M. Frédéric Renevey, représentant de la Ville de Lancy au sein du conseil, a été désigné vice-président.

Agé de 40 ans, M. Imad Fattal exerce la profession d'avocat. Il connaît parfaitement le monde du sport, pour avoir présidé avec succès le club de basketball des Lions de Genève pendant 12 années. Sous sa présidence, la formation a glané douze titres nationaux et une reconnaissance importante permettant au basketball genevois d'être une référence dans tout le pays. Il a remis sa présidence en juin 2022.

"Je suis très honoré de cette nomination au sein de la FSG et me réjouis d'œuvrer, aux côtés des autres membres du conseil de fondation, au bon fonctionnement d'une infrastructure de première importance pour le canton de Genève", indique Imad Fattal.

Conseiller d'Etat chargé du sport, M. Thierry Apothéloz se réjouit de cette nomination à la présidence de la FSG. "M. Imad Fattal va apporter non seulement sa connaissance du sport au bénéfice de la gestion du stade, mais également ses compétences professionnelles pour défendre les intérêts de ce dernier".

Les questions relatives à l'exploitation du stade ou à la surface du terrain figureront parmi les points d'attention pour la Fondation du Stade. Les états financiers de l'infrastructure, inaugurée en 2003 et au bénéfice d'une subvention cantonale, continueront d'être un point d'attention de l'organe de gouvernance comme du département de la cohésion sociale.

*Pour tout renseignement complémentaire: M. Henri Della Casa, secrétaire général adjoint chargé de la communication, DCS, T. 022 546 54 32.*